

L'ENQUÊTE PUBLIQUE EST LANCÉE DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET !

Du 21 juin au 22 juillet, la consultation à laquelle le public est invité à participer est historique. Depuis 2017, nous vous avons invité à co-construire le projet EolMed en tant que citoyens d'Occitanie et habitants du littoral. Aujourd'hui, c'est **votre avis sur le projet** qui est demandé.

À travers cette enquête publique, c'est en partie l'**avenir énergétique de la région Occitanie** qui se décide ici, avec notamment la naissance d'une future filière. Et dans cet exercice de démocratie participative, c'est aussi le devenir de toute la filière française en éolien flottant qui est en jeu.

Au-delà de notre propre projet, il en va d'un choix de société, engagée ou non pour une **transition énergétique vertueuse**. À vous d'en décider, librement et pleinement informé, en allant sur les lieux de permanences et en déposant votre avis sur les registres physiques et dématérialisés mis à votre disposition.

L'équipe projet EolMed

DEUX REGISTRES À DISPOSITION POUR LE RECUEIL DES OPINIONS

Êtes-vous favorable au projet EolMed ?

C'est le moment de vous prononcer. Pour ce faire, **exprimez votre avis**, soit en mairies sur le registre en version papier, soit par voie électronique sur le registre dématérialisé accessible, via le site internet www.registre-dematerialise.fr/1244 ou par email à enquete-publique-1244@registre-dematerialise.fr



AGENDA DES PERMANENCES

3 LIEUX OÙ SE RENSEIGNER ET S'EXPRIMER

Études d'impacts, résumé non technique, annexes, étude d'incidences Natura 2000, avis de l'autorité environnementale... Jusqu'au 22 juillet, les permanences en mairies vous permettent de **prendre connaissance de toutes les pièces du dossier**, mais aussi de **dialoguer** avec les membres de la commission d'enquête et d'**inscrire vos avis** sur le registre officiel.

MAIRIE DE PORT-LA NOUVELLE

Place du 21 juillet 1844 - BP 59
11210 Port-La Nouvelle

Le 26 juin, de 14h30 à 17h30
Le 4 juillet, de 9h00 à 12h00
Le 10 juillet, de 9h00 à 12h00
Le 22 juillet, de 14h30 à 17h30

MAIRIE DE GRUISSAN

Boulevard Victor Hugo
11430 Gruissan

Le 24 juin, de 8h30 à 12h30
Le 2 juillet, de 8h00 à 13h00
Le 11 juillet, de 8h00 à 13h00
Le 22 juillet, de 8h00 à 13h00

MAIRIE DE NARBONNE

Bâtiment des Services
Techniques Municipaux
10, quai Dillon
11000 Narbonne

Le 21 juin, de 9h00 à 12h00
Le 3 juillet, de 15h00 à 18h00
Le 16 juillet, de 9h00 à 12h00
Le 22 juillet, de 15h00 à 18h00

LE PROJET, EN CHIFFRES



4

Éoliennes



24,6

MW de puissance totale



100

Millions de kW



Soit la consommation de

50 000

habitants

UNE ÉTAPE CLÉ POUR CONFIRMER VOTRE ADHÉSION AU PROJET PILOTE

Première candidature retenue en 2016 par l'État pour l'expérimentation de l'**éolien flottant en Méditerranée**, EolMed est un projet de technologies mûres dont la co-construction s'est imaginée avec les acteurs locaux dans le cadre d'un long processus démocratique depuis 2017. Bilan de ces deux années de concertation publique : plus de 3000 personnes rencontrées et une large adhésion au projet pilote avec plus de **90% d'avis favorables** recensés à l'issue de la concertation 2018.

SUR QUOI PORTE L'ENQUÊTE PUBLIQUE EOLMED ET SON RACCORDEMENT :

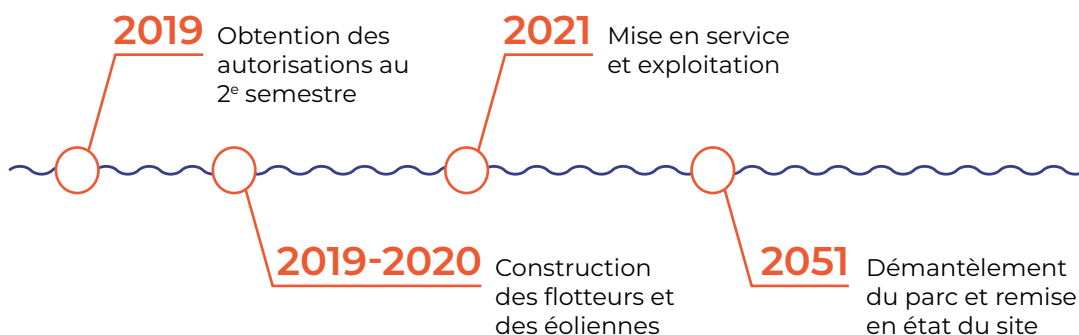
Concernant le projet de ferme éolienne pilote et son raccordement au réseau électrique public, l'enquête publique, définie par l'arrêté préfectoral du 5 mai 2019, porte sur plusieurs points déterminants :

- les demandes d'**autorisations environnementales** spécifiques (incluant la dérogation Espèces et Habitats protégés) ;
- les demandes de **concession d'utilisation du domaine public maritime** et le changement substantiel d'utilisation des zones de ce domaine ;
- les demandes de **déclaration d'utilité publique**, pour la liaison électrique sous-marine et souterraine ainsi que l'extension du poste de Port-La Nouvelle ;
- la réalisation des **canalisations et jonctions électriques**, dans le respect de la préservation des espaces remarquables et du code de l'urbanisme.

**ATTENTION, LA
CONSULTATION NE
DURE QUE 32 JOURS !**

Ni avant, ni après : seules les observations transmises du 21 juin au 22 juillet seront prises en considération. Adressez vos requêtes à M. Didier Zazzi, président de la commission siégeant à la mairie de Port-La Nouvelle, place du 21 juillet, BP59, 11210, Port-La-Nouvelle. Un registre dématérialisé est également à votre disposition, sur le site internet **www.registre-dematerialise.fr/1244** ou par email à **enquete-publique-1244@registre-dematerialise.fr**

APRÈS L'ENQUÊTE



CONTACT

Laurent TOKARSKI
l.tokarski@quadran-marines.com

